MOBILITÉS
De nouveaux aménagements cyclables





URBANISME
Résidence inclusive rue Leuriou : pose de la 1ère pierre



MUSIQUE
Des champions du monde en concert à Quimperlé

CULTURE

DES ŒUVRES D'ART VISIBLES DANS LA RUE

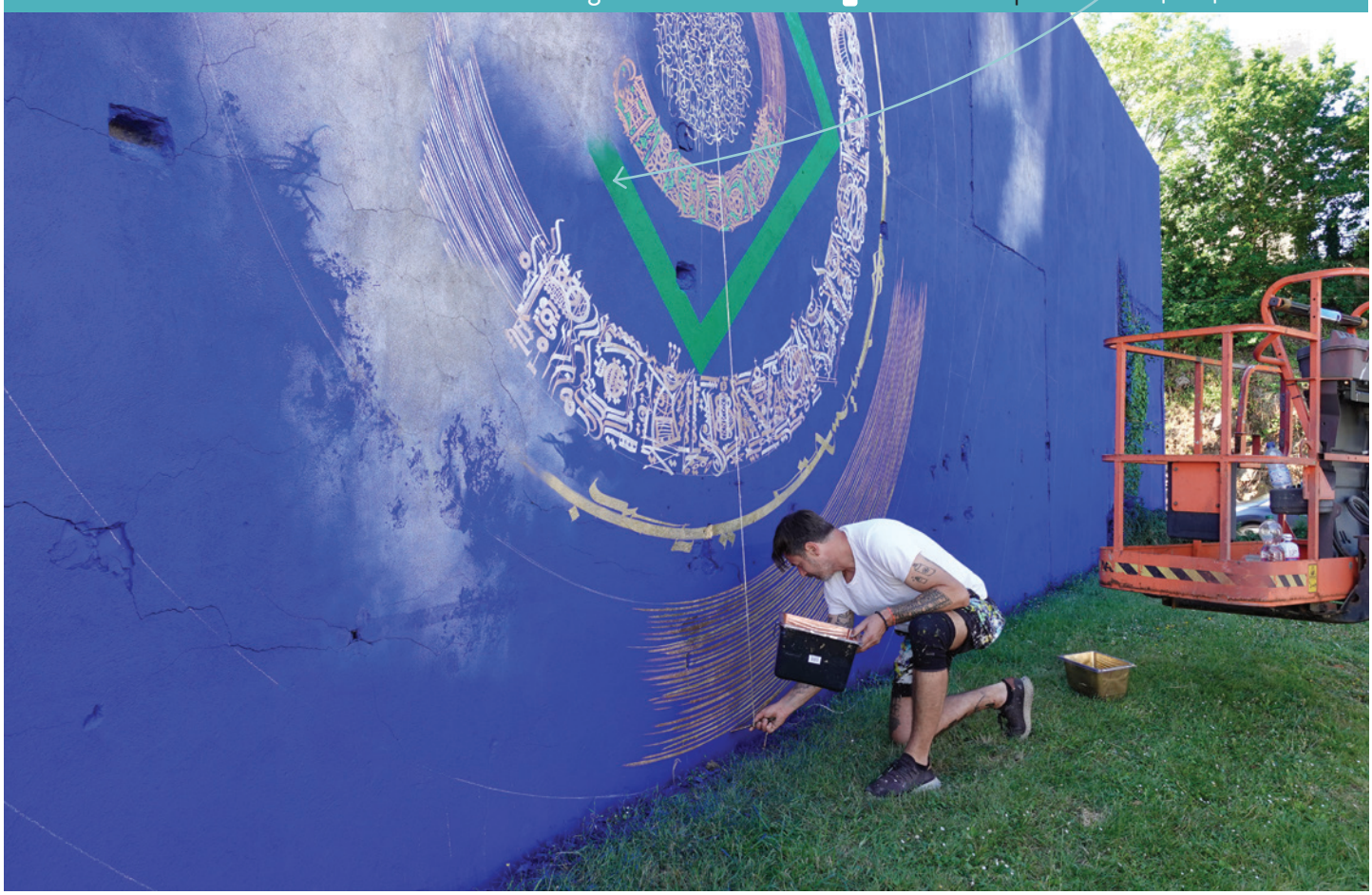
PORTRAIT
JACQUES LESCOAT
Géographe



JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2023

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville Bevañ Kemperle www.quimperle.bzh



TAOLENN SOMMAIRE

S'informer



P4 MOBILITÉS
L'éclairage public continue sa modernisation

450 m² de nouveaux panneaux photovoltaïques

P5 URBANISME
Résidence inclusive rue Leuriou : pose de la 1ère pierre

Fonderies Rivière : les résidences d'architectes s'achèvent



P6 AMÉNAGEMENTS
Le parking du vallon du Dourdu requalifié

Reprise de la rue Samuel Billette

P7 MOBILITÉS
De nouveaux aménagements cyclables

Les façades extérieures de l'école Brizeux rénovées

Portrait

P12 JACQUES LESCOAT
Géographe

DOSSIER

P8

Culture

DES ŒUVRES D'ART VISIBLES DANS LA RUE

Dans le cadre de « Variations Urbaines », 5 artistes ont investi ces endroits de la haute et basse-ville formant ainsi un parcours artistique invitant à la déambulation.



Territoire



P14 TOURISME
Cet été, (re)découvrez le Pays de Quimperlé !

Entreprendre

P16 NOUVEAUX COMMERCES
Klervi couture, Tamashop, Feel Good, Mist-Maker, Petra Po



Quartiers



P17 LOISIRS
De nouveaux équipements au parc des Gorrêts

Sortir

P18 MUSIQUE
Des champions du monde en concert à Quimperlé

P19 AGENDA
Événements culturels et sportifs

Raconter



P20 HISTOIRE
Le site des anciennes Fonderie continue sa mue

Vie politique

P21 MAIRIE
En direct du conseil municipal

P22 TRIBUNES

VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex : Tél. 02 98 96 37 37 – Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez : **Crédits photos :** Service communication (sauf mention contraire)
Rédacteur : Simon Briens, Services municipaux / **Réalisation :** Acis&Galaté. / Imprimé à 7 200 exemplaires sur papier PEFC./ **Édition :** Ville de Quimperlé

QUIMPERLÉ KEMPERLE



La démocratie locale est un bien précieux

Depuis les dernières élections municipales, 1 293 maires et 3 500 conseillers ont démissionné. Du jamais vu selon le président de l'Association des Maires de France.

Un phénomène qui s'explique par les nombreuses difficultés rencontrées par les élu·e·s dans l'exercice quotidien de leur mandat municipal.

Ces démissions traduisent essentiellement un découragement lié à un accroissement de la bureaucratie et des normes, ainsi qu'à un recul de la capacité d'agir des maires suite à la suppression de ressources locales et de la baisse par l'État des dotations financières. Des élus également confrontés à certains habitants de plus en plus exigeants, consommateurs du bien public, commentateurs de la vie locale sur les réseaux sociaux et qui ne s'embarrassent pas de comprendre les difficultés liées à l'exercice du mandat local.

La démission du Maire de Saint-Brévin, suite à l'incendie de sa maison familiale après des mois de menaces, devrait d'ailleurs inviter l'ensemble des responsables politiques à ne pas relativiser ce phénomène, d'une ampleur historique, qui n'est finalement que le reflet d'une démocratie et d'une société de plus en plus fracturées et parfois violentes.

L'État doit donc faire confiance aux élus locaux en leur donnant les moyens financiers d'agir efficacement et il y a urgence à ouvrir un débat public de qualité sur le sujet complexe des finances locales et des conditions d'exercice des mandats locaux.

Autant de promesses faites par le Président de la République suite au mouvement des gilets jaunes, puis du grand débat national, puis encore de la crise sanitaire du Covid-19. Aussi, quand bien même la plupart des 35 000 maires de France gardent intacte leur volonté d'agir au service de leurs concitoyens, comme à Quimperlé, où nous poursuivons avec enthousiasme la mise en œuvre de notre projet, ces réalités ne peuvent plus être ignorées. ●

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Ur mad prizius eo an demokratelezh lec'hel

A baoe an dilennadeg diwezhañ evit an tiez-kêr ez eus bet 1 293 maer ha 3 500 kuzulier-kêr o reiñ o dilez. Biskoazh ne oa bet gwelet kement-all hervez prezidant Kevredigezh Maered Frañs.
Displegañ a reer an dra-se gant an diaesterioù niverus a vez gant an dilennidi hag an dilennadezed a vez o seveniñ o respet bemdez er c'huzulioù-kêr.

Diskouez a ra an dilezioù-se e vez digalonekaet an dud dilennet gant ar c'hresk labour a vez abalamour d'ar vurevouriezh ha d'ar reoladoù dreist-holl, hag ivez dre ma ne chall ket mui ar vaered hag ar maerezed ober traoù dre ma'z eo bet lamet an taosoù lec'hel ha ma'z eo bet digresket ar skoaziadoù argant gant ar Stad. Dilennidi a rank talañ ivez ouzh annezidi zo a choulenn muioc'h-mui a draoù, bevezerien anezho a ra o mad eus ar mad publik, ouzh an dud a embann o soñj diwar-benn ar vuhez lec'hel war ar rouedadoù sokial ha na vezont ket e chal da gompren an diaesterioù liammet ouzh aozioù seveniñ ar respetoù lec'hel. Dilez maer Sant-Brewenn, goude ma oa bet lakaet tan en e di, goude bezañ bet gourdrouzet e-pad meur a viz. Abalamour d'an anadenn-se, just a-walc'h, ne zlefe ket an holl atebeien bolitikel distokañ diouzh an anadenn-se, bras evel na oa bet hini ebet a-raok, n'eo nemet un adskeud, a-benn ar fin, eus un demokratelezh hag ur gevredigezh a zo frailhetoc'h-frailhetañ hag a vez taer a-wechoù.

Rankout a ra ar Stad lakaat fiziañs en dilennidi lec'hel eta ha reiñ dezhe danvez a-fet argant evit ober traoù en un doare efedus. Mall-mall eo digeriñ ur breud foran a-zoare war dachenn luziet an argant lec'hel hag an aozioù da seveniñ ar respetoù lec'hel.

Sed aze kement a bromesaoù graet gant Prezidant ar Republik goude luskad ar jiletennoù melen, da-heul ar C'hendiviz Broadel Bras, ha goude mare enkadenn yec'hel ar C'hovid-19 c'hoazh.

Setu perak, ha p'o defe c'hoant an darn vrasañ eus ar 35 000 maer e Frañs d'ober traoù e servij o c'hengêriz, evel e Kemperle, ma kendalc'homp, gant gred, da lakaat hor raktres da dalvezout, ne c'haller ket mui chom hep gouzout ar gwirionezioù-se. ●



Mobilités

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CONTINUE SA MODERNISATION

Alors que les horaires d'éclairage ont été sensiblement revus à la baisse depuis deux ans, la Ville sécurise les traversées piétonnes, tout en développant la technologie LED.

3 054. C'est le nombre de points lumineux que comporte la ville pour son parc d'éclairage public. En 2021, toutes les horloges de ces éclairages ont été remplacées par une gestion centralisée, permettant ainsi d'adapter les horaires d'allumage et d'extinction selon les quartiers*. Si certains axes structurants ont été modernisés via le passage en LEDS (rues de Lorient, de Pont-Aven et de Quimper), la Ville souhaite étendre cette démarche aux rues du Couëdic et d'Arzano. Dans le même esprit, elle a commencé à sécuriser 20 passages piétons grâce à des éclairages spécifiques. C'est notamment le cas rue Brémond d'Ars où des potelets lumineux annonciateurs de passages ont été installés devant l'école Sainte-Croix et devant l'abbaye. Un panneau de signalisation lumineux a aussi fait son apparition en amont des passages piétons rue du Bourgneuf. Un éclairage spécifique avait été déjà mis en place en 2022 avenue du Général Leclerc, devant l'entrée de l'école Kersquine. D'autres sont prévus pour 2023, notamment au carrefour entre la rue de Quimper et la rue du Lézardeau, à l'entrée du parking Barzaz Breiz, à l'entrée du lycée de Kerneuzec ou encore au carrefour entre la rue de Pont-Aven et la rue Saint-Yves.

*Dans les zones résidentielles, l'éclairage est coupé en semaine entre 22h et 6h, entre 22h et 7h pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Sur les grands axes et dans l'hyper-centre, l'éclairage est coupé en semaine entre 0h et 6h, entre 2h et 7h pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

450 M² DE NOUVEAUX PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La Ville a profité des vacances scolaires pour installer sur le toit de l'école maternelle Kersquine 237 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 96 kWc. Ils viennent compléter la centaine de panneaux d'une puissance totale de 36 kWc installés à l'Espace Benoîte-Groult en février. Deux autres installations sont prévues cet été : sur la tribune du stade annexe Jean Charter (30 kWc) et à l'école élémentaire Lézardeau (35 kWc). L'ensemble de la démarche répond à l'un des objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par Quimperlé Communauté : la Ville s'est engagée à produire 21% de la consommation électrique de ses bâtiments communaux grâce à l'énergie solaire. Une fois produite, cette énergie sera injectée dans le réseau électrique et intégralement vendue à un fournisseur d'énergie. Ces installations et les travaux induits sont financés par la Ville, avec le fonds de concours de Quimperlé Communauté et le soutien de l'Etat au travers de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local).



HERVO

Le chantier de réhabilitation des deux immeubles et commerces place Hervo est mis en pause durant l'été et reprendra d'ici septembre. Durant cette période, une grande partie de la place est piétonnisée afin que les commerçants puissent y installer des tables et des chaises.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



ABBAYE BLANCHE

Un entrepreneur du pays de Lorient a acquis ce site emblématique en 2021. Il souhaite en faire un lieu de vie tourné vers le végétal, l'accueil et le mieux vivre-ensemble. Pour mettre en place le projet, une consultation publique et un atelier ont été menés par La Colloc de Lorient.

+ D'INFOS
www.la-colloc.co

Urbanisme

RÉSIDENCE INCLUSIVE RUE LEURIOU : POSE DE LA 1ÈRE PIERRE

Les travaux de construction de cette structure inédite en Bretagne ont débuté ! Solidarité, convivialité et mixité sont au centre du projet de la résidence. Un chantier qui s'inscrit aussi dans une logique de rénovation urbaine en cœur de ville.



Une étape décisive a été franchie pour la réalisation de la nouvelle résidence rue Leuriou, initiée par la Ville et portée par Finistère Habitat. Le 23 juin dernier, la première pierre du bâtiment a été posée, en présence des représentants de la Ville et des partenaires financiers du projet. Si les premiers mois de 2023 ont été consacrés à la déconstruction du bâti existant, le chantier va désormais permettre de voir émerger un bâtiment tout neuf en cœur de ville, sur l'actuelle friche urbaine de l'îlot Leuriou. Seniors, jeunes travailleurs, personnes en situations de handicap… Toutes et tous pourront trouver leur place au sein de cette future résidence inclusive qui comportera d'ici 2024 une salle associative et 24 logements. Il s'agit d'une nouvelle alternative d'habitat innovante en réponse au défi sociétal du vieillissement de la population, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'intégration des jeunes dans la cité. Des appartements autonomes mais reliés permettront à des personnes de générations différentes d'occuper un logement à loyer économique dans un cadre qui préserve leur intimité tout en incitant à l'entraide et la convivialité entre les résidents. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

FONDERIES RIVIÈRE : LES RÉSIDENCES D'ARCHITECTES S'ACHÈVENT

Comment penser l'avenir de cette friche industrielle située en cœur de la basse-ville ? Comment renaturer ce lieu et recréer des circulations piétonnes ? Comment ce tiers-lieu pourrait fonctionner, en complémentarité des autres équipements de la ville et du devenir de l'actuel conservatoire ? Quelles sont les acteurs qui souhaitent s'impliquer en fonction de leurs envies, leurs besoins ? Autant de questionnements qui ont animé les architectes de l'atelier Ribines (Plouhinec, 29) lors de leurs trois résidences sur site (du 15 au 28 mai, du 5 au 17 juin et du 26 juin au 8 juillet). Plusieurs temps d'échanges spécifiques y ont été organisés ainsi que des moments festifs et conviviaux. L'objectif est d'y co-construire un projet de tiers-lieu en lien avec les habitant·e·s et les associations de la ville. ●



+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

TENNIS

Les travaux du complexe tennistique de la Ville seront achevés à l'automne, avant le championnat interclubs de Pro A auquel le club participe. Le Tennis Club de Quimperlé a pris possession d'une partie des lieux depuis octobre 2022 et profite d'un nouvel équipement moderne et confortable. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



PAPI 2

Le premier Programme d'Aménagement et de Prévention des Inondations a permis de montrer que toutes les actions permettant de réduire de façon significative l'aléa sur Quimperlé ont été réalisées. Signé en avril dernier, la priorité de ce nouveau PAPI sera l'accompagnement des particuliers et professionnels pour la réalisation de diagnostics et l'équipement de leur bien afin d'en réduire la vulnérabilité face aux inondations. ●

+ D'INFOS
www.bseil.fr



Aménagements

LE PARKING DU VALLON DU DOURDU REQUALIFIÉ

L'espace en face de la chapelle Saint-Eutrope fait l'objet de travaux depuis début mai. Cette opération qui s'achèvera début juillet s'inscrit dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du vallon, débuté en 2019.

Le parking du vallon du Dourdu est en train de prendre une coloration beaucoup plus verte. Les 32 places de stationnement y seront constituées de pavés enherbés, facilitant les infiltrations d'eau. Des noues paysagères capteront le ruissellement des eaux de pluie, tandis qu'une dizaine d'arbres sera plantée et une zone sera enherbée devant la chapelle Saint-Eutrope. Cet aménagement paysager prévoit par ailleurs la création de deux passerelles (piétonne et carrossable) traversant le Dourdu à cet endroit. Enfin, à l'automne, des plantes grimpantes seront plantées et viendront progressivement recouvrir et végétaliser le grand mur de soutènement longeant la zone de stationnement. Si celle-ci comportait auparavant 38 places de plus, une vingtaine a été créée rue des Gorgennes et une autre vingtaine place Winston Churchill. Le coût de ces travaux est de 283 000 € HT avec une participation de l'État au travers de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) de 125 000 €. Ils s'intègrent au réaménagement de l'ensemble du vallon, faisant suite à la réfection des terrasses de Kerjégu (2019) et à celle du parvis de la Maison France Services (2021).

REPRISE DE LA RUE SAMUEL BILLETTE

Si cette rue située en entrée de ville fait partie du projet d'aménagement global de l'échangeur de Kergostiou, elle a nécessité des travaux anticipés en raison de son état de dégradation. En septembre 2022, la rue Samuel Billette avait déjà fait l'objet de travaux provisoires afin de maintenir la voie en état jusqu'à l'aménagement du nouvel échangeur. Toutefois, les conditions météorologiques et le trafic des poids lourds (500 véhicules par jour) a dégradé la chaussée de façon prématurée. Pour résoudre ce dysfonctionnement, la Ville a engagé de nouveaux travaux entre le 19 et le 23 juin consistant à refaire la structure-même de la voie. Après la requalification de la rue prévue dans le cadre du projet du nouvel échangeur, seule la partie superficielle de la chaussée sera reprise.

PORTAIL FAMILLES

Cette plateforme numérique à destination des familles fait peau neuve pour la rentrée 2023-2024. Permettant notamment de gérer, réserver et payer les repas et l'accueil périscolaire de ses enfants, ce logiciel proposera une interface plus moderne et agréable pour les familles, avec une page qui s'adapte à la lecture sur téléphone mobile. Les activités de l'Espace jeunes y seront également intégrées. Modernisé, le portail devrait proposer une gestion plus fluide et facilitée de tous ces éléments.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



SENIORS

Réservées aux Quimperloises et Quimperlois de plus de 75 ans, les inscriptions pour les colis de Noël et pour le goûter dansant (qui remplace le repas des anciens) seront possibles auprès du CCAS de la Ville les vendredis 8, 15, 22 et 29 septembre. Durant ces dates, il sera également possible pour les Quimperloises et Quimperlois de 60 ans et plus de s'inscrire pour le repas dansant et les autres événements de la Semaine Bleue qui se déroulera du 2 au 14 octobre.

CONTACT
02 98 96 37 57

Mobilités

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Avec le retour des beaux jours, les opérations de marquage se multiplient. Mais d'autres aménagements du schéma opérationnel cyclable adopté en 2022 sont en cours, notamment rue de Lorient et rue de Quimper.

Des pistes cyclables sécurisées

› Rue de Lorient, après concertation des riverains, les travaux devraient débuter fin juin. Ils consistent à y créer de chaque côté de la rue 700 mètres de pistes cyclables séparées du flux des voitures par une bordure. 6 à 7 semaines de travaux seront nécessaires pour réaliser cet aménagement qui prévoit par ailleurs la création d'un nouveau giratoire entre la rue de Lorient et la rue Edouard Paulet.

› Rue de Quimper, là encore après concertation, les travaux devraient débuter fin juillet. 2 km d'aménagements cyclables sont prévus avec notamment, dans le sens montant, l'élargissement du trottoir existant et la création d'un trottoir piétons-vélos dans les zones où celui-ci n'existe plus pour y créer un cheminement cyclable séparé de la chaussée. L'opération devra s'achever d'ici fin septembre.

Les marquages s'accélèrent

Achevées sur les giratoires de la Gare et du Coat-Kaër, ils apparaîtront d'ici l'été sur les liaisons entre la rue du Gorréquer et Trémeven, entre la rue de Kerbertrand et la rue de Kerneuzec, entre la rue de Pont-Aven et la rue du Couëdic (via le square Marcel Callipe) et entre Ty Bordeaux et la rue Samuel Billette. En raison du chantier du collège La Villemarqué cet été, la réfection de la rue de Kerjouanneau, incluant une bande cyclable, est prévue lors des vacances d'octobre.



Les doubles-sens cyclables

Nouveaux à Quimperlé, ils permettent aux cyclistes de circuler dans les deux sens dans les rues que les automobilistes ne peuvent emprunter qu'en sens unique. Cette règle ne s'applique que dans les zones limitées à 30 km/h et lorsque les voies sont assez larges pour que cyclistes et automobilistes puissent se croiser. Ces aménagements ont l'avantage d'éviter aux cyclistes de faire des grands détours qu'il est parfois coûteux de réaliser à la seule force de ses mollets. Une quarantaine de rues sera bientôt concernée dans l'hyper-centre de Quimperlé.

Et bientôt, le stationnement des vélos

110 arceaux et 5 abris vélos sont prévus à Quimperlé mais les lieux d'implantation ne sont pas encore totalement arrêtés et doivent faire l'objet de discussions avec les usagers.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



LES FAÇADES EXTÉRIEURES DE L'ÉCOLE BRIZEUX RÉNOVÉES

Alors qu'elles souffraient de plusieurs désordres apparus ces dernières années, ces façades donnant sur l'avenue Jules Ferry et la rue Pasteur sont en cours de rénovation depuis début avril. Les entreprises ont procédé à diverses réparations (éclats béton, éclats enduits, fissures...) ainsi qu'à des analyses sur les parties de béton les plus dégradées afin d'apporter les meilleures solutions de rénovation possibles. Afin de permettre les travaux, la circulation piétonne a été interdite sur les trottoirs longeant le bâtiment mais il n'y a pas de gêne concernant la circulation des véhicules. Ces travaux de rénovation s'achèveront durant l'été.





DES ŒUVRES D'ART V DANS LA RUE

Après le succès rencontré par l'œuvre de Yann Le Berre (dit l'Outsider) réalisée sur la maison de la place des Écoles en juillet 2022, la Ville a renouvelé l'opération dans 5 autres lieux de la cité. Dans le cadre de « Variations Urbaines », 5 artistes ont investi ces endroits de la haute et basse-ville formant ainsi un parcours artistique invitant à la déambulation.

Une exposition en plein air, que chacune et chacun peut visiter lorsqu'il le souhaite. C'est ce que permet le parcours artistique « Variations Urbaines » que la Ville a mis en place en 2023 (voir pages 10-11). Yann l'Outsider, Levalet, Yoldie, Tarek Benaoum et MonkeyBird se sont en effet succédé entre fin avril et fin juin pour réaliser chacun leur tour une création artistique à ciel ouvert dans des lieux différents.

Sous nos yeux

Particularité de l'art urbain, à chaque résidence d'artiste, les Quimperloises et Quimperlois ont pu voir les œuvres se réaliser sous leurs yeux. *« Quand on voit des tableaux, on ne voit pas le processus de création alors que là on voit tous les traits »* explique un adolescent contemplant l'œuvre de Yann l'Outsider rue Ellé. *« C'est cela qui rend sympa l'œuvre, ajoute un jeune homme. On la voit se faire petit à petit. On est passé il y a 30 minutes, la création n'était pas encore finie et depuis il y a d'autres aspects qui sont apparus, donc c'est top. »* Devant la création de Yoldie, Philippe s'arrête avec son vélo. *L'œuvre lui évoque à un paysage coloré dont il apprécie de voir la progression : « Hier j'étais passé en coup de vent et je n'avais pas vu l'artiste, qui est là aujourd'hui. On arrive à la fin, c'est sympa et c'est une réussite. »*

Rencontrer les artistes

Les Quimperloises et Quimperlois ont également pu aller au contact des artistes, lors de rendez-vous spécifiques organisés par la Ville en fin de chacune des œuvres. L'occasion de poser des questions sur leurs créations, leurs inspirations ou même leurs techniques. *« C'est toujours intéressant de voir la création qui prend forme, la technique, le voir faire sa colle. On se demande quels produits il utilise et cela peut être des questions à lui poser par la suite »* confie ainsi Solène qui habite juste en face d'une œuvre de Levalet. Des rendez-vous ont également été organisés par la Ville pour mettre en lien les artistes avec des groupes de l'hôpital de jour, de l'Espace Jeunes, les élèves de l'Institut médico-éducatif (IME) ou ceux des écoles élémentaires sur le temps périscolaire.


Levalet

ISIBLES

D'autres rendez-vous

Une exposition gratuite (en intérieur cette fois-ci) complète le parcours artistique : du 1er juillet au 4 novembre, les visiteurs peuvent découvrir à la médiathèque les différentes facettes de l'art l'urbain, à travers les portraits des artistes invités en résidence à Quimperlé. L'exposition dévoile leur processus créatif et immerge les visiteurs dans leur univers artistique. Des jeux en libre accès sont proposés, notamment pour les enfants dès 3 ans. D'autres rendez-vous sont proposés d'ici novembre : notamment des balades accompagnées tous les mardis (en juillet-août, gratuit sans inscription, rendez-vous à 14h place Charles de Gaulle), trois rencontres avec le commissaire artistique Christian Mahé ou encore des ateliers pochoirs pour les familles durant l'été à la médiathèque (programme complet sur www.quimperle.bzh). ●

À VOIR
Retrouvez sur la chaîne Youtube QuimperleVille tous les reportages vidéos montrant les interventions des artistes en résidence à Quimperlé.

JOURNÉES DU PATRIMOINE & ART URBAIN

Le week-end des 17 et 18 septembre, la Ville organise plusieurs rendez-vous en lien avec Variations Urbaines dans le cadre des Journées du patrimoine 2023. Samedi 17 septembre à 11h, rendez-vous à la médiathèque pour une table ronde sur l'histoire et les formes de l'art urbain. Dimanche 18 septembre un parcours sportif est organisé : un coach sportif proposera à 10h30 (pour les adultes) et 15h (pour les familles), des exercices de renforcement aux participant·e·s tout au long du parcours d'art urbain, ponctué de présentation de chaque œuvre par la chargée de médiation culturelle de la Ville. Enfin, pour prolonger ces Journées, un géocaching à destination des adolescents et familles sur le modèle de « Sur la piste du Raid Ado » (2021) est proposé entre septembre et novembre. ●

2 questions à

Danièle Brochu,

adjointe aux arts, à la culture, au patrimoine et à la promotion de la langue bretonne



1 Pourquoi avoir souhaité développer l'art urbain ?
Proposer à des artistes d'intervenir dans la ville permet de lui donner une autre tonalité, une nouvelle couleur, une expression différente. Cela est particulièrement bienvenu au moment où elle sera le théâtre de projets culturels, d'habitation et de services qui, ces prochaines années, la feront évoluer. La proposer comme source d'inspiration à des artistes ayant des univers singuliers mais qui peuvent tous dialoguer avec son architecture, son histoire et son avenir est apparu comme une évidence dans ce moment stratégique. Cela s'inscrit dans la politique culturelle et artistique de la Ville dont l'ambition est de permettre à chacun, chacune, de construire sa relation avec l'art sous toutes ses formes. Les expositions présentées à la Chapelle des Ursulines, la Maison des Archers ou la Salle Charlie Hebdo de la médiathèque traduisent cette volonté forte mais ne permettent pas d'être en prise directe avec le processus de création. Cette année, nous avions envie d'explorer ce temps, ce moment magique où l'on peut voir l'art « en train de se faire », l'art surgissant dans des lieux jusqu'alors réservés à d'autres usages, souvent du quotidien pour les faire parler autrement. C'est aussi un projet provocateur de rencontres avec l'artiste mais aussi avec mon voisin, ma famille, mes amis, et, avec l'été qui pointe le bout de son nez, avec ceux et celles qui parfois découvrent Quimperlé pour la première fois.

2 Comment ont été choisis les lieux de création proposés aux artistes ?
L'objectif était de retenir cinq lieux porteurs de sens dans un équilibre haute et basse ville pour composer à terme un parcours réalisable à pied. L'équipe projet a donc mené l'enquête et a repéré, dans un premier temps, une vingtaine d'espaces potentiels. Puis, chacun a été passé au tamis des différents critères de faisabilité technique, de sécurité et d'accessibilité. En parallèle, un dialogue s'est engagé avec les propriétaires privés, publics et l'association de l'Enez Fest qui avait d'emblée identifié le porche du parking Ellé. Suite à cette analyse, huit lieux sont restés en lice. Pour arrêter la sélection finale, c'est Christian Mahé qui, par sa connaissance de chaque artiste, a permis de faire l'association la plus inspirante et la plus prometteuse. Compte tenu des différentes localisations, l'architecte des bâtiments de France a aussi été consulté et a donné son aval. Qu'il s'agisse de ce parcours ou de l'exposition qui sera présentée à la médiathèque sur l'art urbain, il s'agit d'un travail d'équipe mené par le pôle culture de la Ville mais rendu possible grâce à la compétence et à l'engagement des agents de plusieurs services de la Ville. ●

EN UN CLIN D'OEIL

LE PARCOURS

Ce parcours artistique, qui passe par l'exposition à la médiathèque, invite à la déambulation et peut s'effectuer dans les deux sens. Les artistes racontent ici comment l'environnement de notre cité a influencé leurs créations.



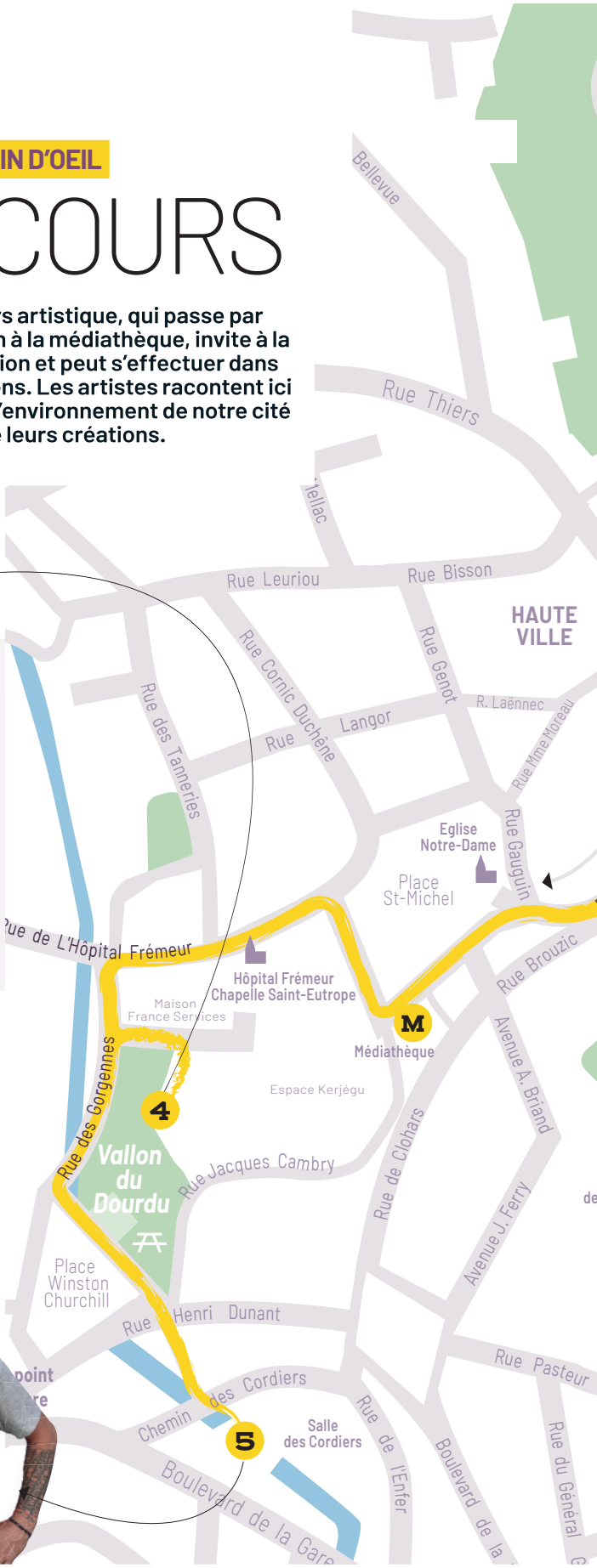
Yoldie

Dans le choix des couleurs, j'ai voulu restituer quelque chose de vraiment printanier qui s'inspire des fleurs qu'on peut trouver un petit peu partout dans la région et qui poussent sur les murs. Des campanules, des pâquerettes des murailles, ces petites fleurs très colorées qui sont dans les tons orange, rose, violet, très vives. Je trouvais que ça se mariait particulièrement bien avec ce parterre d'herbe qui est devant le mur. Sur cette création, j'ai commencé par faire un aplat de couleur en premier afin de vraiment diffuser les couleurs un petit peu partout. L'idée est de retrouver un petit peu toutes ces nuances sur la totalité de la surface en les mélangeant, avec des dégradés. Et après j'ai réalisé mes tracés en noir. »

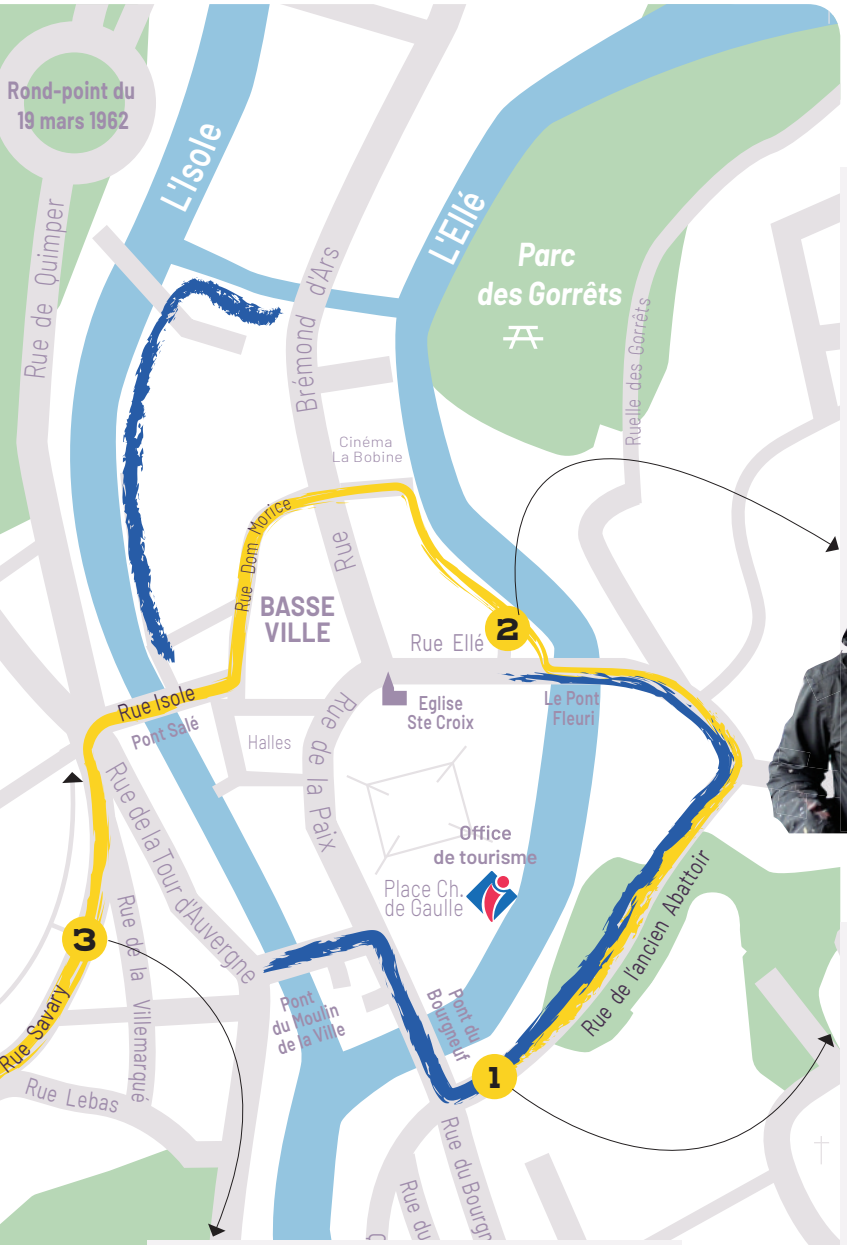
Tarek Benaoum

Je travaille beaucoup à l'instinct par rapport à l'environnement autour du mur. J'ai vraiment essayé d'intégrer cette œuvre à la vie quotidienne des gens par rapport à toutes les couleurs que je pouvais ressentir. Le bleu peut être interprété comme le bleu de la mer ou du ciel. Pour moi c'est aussi une marque de fabrique car j'utilise beaucoup le bleu outremer. On trouve des couleurs or, argent, cuivre rehaussées de différents verts pour vraiment faire corps avec tous les arbres qu'on peut voir autour de la fresque. J'ai d'ailleurs fait exprès de laisser la végétation, mais aussi des « manques » sur le mur pour faire un rappel aux nuages. »





LE CHEMIN BLEU
YANN KERSALÉ



Yann l'Outsider

« C'est un mur que j'avais déjà repéré jeune adulte quand j'avais une association à Moëlan et je trouvais que c'était un mur assez propice à faire des graffitis ou une fresque. Quand j'ai fait les repérages, et pour répondre un peu au travail que j'avais fait en haute-ville, je voulais partir déjà dans une esthétique un peu « similaire ». Mais quand j'ai vu cette proximité entre la rivière, le parc des Gorrêts et les habitations, je voulais quelque chose d'assez contextuel : je voulais regarder les éléments graphiques et architecturaux du secteur et essayer de coller un peu à cette vie du quartier, à son esthétique. Cela m'a guidé même si c'est une source d'inspiration parmi d'autres. »



MonkeyBird

« L'inspiration nous est venue du fait que Quimperlé était une ville portuaire, qui a connu un âge d'or grâce à la confluence de ses deux rivières. C'est pourquoi nous avons appelé cette œuvre « Confluence ». Nous avons voulu créer un univers maritime avec une mythologie universelle, qui peut toucher tout le monde. Le bateau est une trière qui représente l'idée de l'Odyssée tandis que les oiseaux sont des bernaches du Canada qui sont arrivés en France grâce à leur capacité à voyager. L'œuvre évoque ainsi une ouverture sur le monde. »



Levalet

« Je me suis intéressé à l'histoire de Quimperlé et j'ai cherché un petit peu ce qui était particulièrement significatif dans la ville. J'ai vu que c'était une ville qui était souvent sujette aux crues et aux inondations donc j'ai voulu aborder un peu ce thème de la catastrophe naturelle en mettant en scène mon personnage. C'est un personnage qu'on voit être alerté par l'attitude inhabituelle d'animaux et qui s'aperçoit ensuite de l'imminence d'une catastrophe, qui n'est pas nommée mais qu'on peut peut-être déduire par rapport au lieu dans lequel on est. On le voit remonter la rue en panique pour mettre à l'abri ses congénères animaux dans un abri de fortune. »



Balade accompagnée

Tous les mardis en juillet
et en août (hors 15 août) à 14h.
Les dimanches 30 juillet
et 13 août à 11h.
Rendez-vous place Charles de Gaulle.
Gratuit, sans réservation.
Durée 1h15.



> La Ville doit se refaire sur elle-même, sur les friches“.

Jacques Lescoat
Géographe

«Quimperlé a pris le bon chemin»

Géographe et ancien secrétaire général adjoint de Lorient et de Rennes, Jacques Lescoat est aussi l'auteur de plusieurs livres. Dans le dernier, le natif de Quimperlé remonte le fil de la Laïta pour y décrire de manière poétique cette rivière marine qu'il apprécie tant. Auteur en 2016 d'un ouvrage sur son « Quimperlé rêvé », Jacques Lescoat nous livre son regard sur ce territoire, son évolution et son avenir.



Retrouver des habitants, des commerces, de l'activité en centre-ville. Marqué dans sa jeunesse par l'apparition massive en France de grandes surfaces en périphérie, Jacques Lescoat a placé « la reconquête du centre » au cœur de son combat de « géographe militant ». Le natif de la rue Brémond d'Ars dit avoir « une très grande confiance pour un bel avenir pour Quimperlé ». Il perçoit en effet nombre d'atouts permettant de surmonter les difficultés que connaissent généralement les petites villes de France.

« Quimperlé, c'est un must ! »

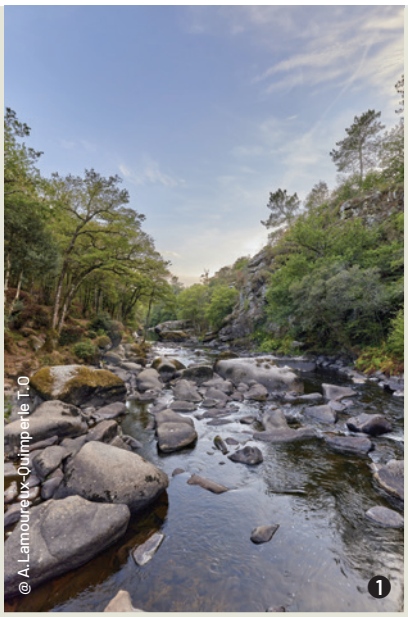
Jacques Lescoat vante en premier lieu le patrimoine historique remarquable de notre cité, tout en soulignant le caractère particulièrement attractif de la Bretagne Sud. La présence de la gare SNCF et la proximité avec Lorient sont également des facteurs d'attractivité importants. « Quimperlé a également la chance extraordinaire d'avoir une économie forte basée sur l'agroalimentaire et la papeterie. Il manque toutefois d'emplois plus qualifiés, dans les nouvelles technologies par exemple. Or il existe un technopôle à Lorient, un à Quimper et je pense que Quimperlé pourrait se doter d'une dimension technopolitaine modeste, en lien avec les deux premiers ».

Son Quimperlé rêvé

On le voit, le géographe ne manque pas d'idées pour apporter sa contribution à sa ville de naissance. Jacques Lescoat est notamment l'auteur de *Quimperlé, Faut pas rêver !* (2016) dans lequel il dessine une utopie. Il y imagine notamment le siège de Quimperlé Communauté à la gendarmerie, une salle de spectacle à côté de la médiathèque, des façades ravalées… et un hypermarché au cœur de la haute-ville ! « Il faut inciter les grandes enseignes qu'on trouve en périphérie à s'implanter et à créer de l'activité en centre-ville. La ville doit se refaire sur elle-même, sur les friches. La population doit revenir dans le centre, avec de belles opérations comme le projet d'habitat sur le site de l'ancien garage Le Ny Le Noges. Je m'en réjouis car c'était une verrue et car on y trouvera du logement social. La dimension sociale est absolument nécessaire. »

Attaché à cet environnement

Dans son enfance, le jeune Jacques Lescoat a également vécu « en lien très fort avec la rivière » lorsqu'il vivait quai Surcouf, dans l'actuelle « Maison d'Hippolyte » (le prénom de son père). Marqué par ses souvenirs d'enfance, il perçoit ces rivières comme des atouts. Dans son dernier livre *Laïta, une rivière bretonne* (2023), il dresse d'ailleurs un superbe portrait de ce cours d'eau qu'il a tant parcouru et dont il connaît les moindres méandres. Jacques Lescoat y décrit notamment la pollution de la Laïta par les liqueurs noires issues de la fabrication de papier sur l'Isole. Il revient notamment sur sa participation au Comité de l'environnement, qui invita à Quimperlé le candidat écologiste à la présidentielle de 1974, René Dumont, pour constater face à la presse la pollution du cours d'eau. Jacques Lescoat se dit d'ailleurs « époustouflé » par le Chemin Bleu de Yann Kersalé qui « met en beauté la ville et participe à la redécouverte des cours d'eau ». « Ce qui est entrepris va vraiment dans le bon sens et je ne peux souhaiter qu'une accélération, avec des moyens nationaux » conclut l'auteur. ●















TOURISME

Cet été, (re)découvrez le Pay

Pour ce numéro estival, l'Office de tourisme Destination Quimperlé Les Rias vous conseille plus d'une dizaine de jolis lieux à visiter ou revisiter, à quelques kilomètres de chez vous. Bien sûr il y a des intournables mais on y trouve aussi les coups de cœur de l'Office de tourisme… et des trésors « cachés » !

DESTINATION Quimperlé les rias FINISTÈRE SUD

EN SAVOIR +
Office de tourisme
Quimperlé les Rias
3 place Charles de Gaulle
02 98 39 67 28
www.quimperle-lesrias.bzh

LES INCONTOURNABLES

Maison-Musée Gauguin et le chemin des peintres (4)

La reconstitution de la « Buvette de la Plage » qui a accueillit Paul Gauguin et ses amis peintres à l'automne 1889 est une véritable plongée dans la vie au XIX^{ème} siècle et l'histoire du Pouldu. Prolongez la visite avec le Chemin des Peintres, dont les panneaux ont été modernisés en 2022. Deux parcours s'offrent à vous : 2 km ou 5 km à la découverte du Pouldu et des bords de la Laïta. maisonmuseegauguin.blogspot.com

Site abbatial de Saint-Maurice (5)

Un site enchanteur avec vue sur la Laïta… La visite se fait en autonomie mais de nombreuses activités et animations autour de la nature ont lieu pendant l'été. Partez à la rencontre des habitants des lieux accompagnés d'un guide nature ou bien écoutez le son des oiseaux qui se répondent dans cet écrin de verdure. abbayesaintmaurice.blogspot.com

L'huître plate de nos rias (3)

Qui n'a pas encore goûté l'huître plate de nos rias ne connaît pas la Destination Quimperlé les rias. Rendez-vous chez nos producteurs locaux pour la déguster ! Installez-vous chez eux, sur les rives du Bélon (Riec-sur-Bélon) ou de Merrien (Moëlan-sur-Mer), et profitez du moment !

Les forêts

Balade nature, sylvothérapie pour les uns. Trail, course d'orientation ou espace sportif pour les autres. La forêt offre de nombreuses possibilités, en particulier lorsque les chaleurs arrivent ! Goûtez à la fraîcheur des sous-bois et au calme de la nature dans nos deux forêts domaniales : Carnoët (Quimperlé) et Coatloc'h (Scaër).

Les Roches du Diable (1)

Pour trouver de la fraîcheur, les bords de l'Ellé sont une très bonne alternative au tumulte de la côte. Balade en sous-bois ou bain de pied au bord de la rivière, le cadre extraordinaire des Roches du Diable fait toujours son effet !









s de Quimperlé !

Le port de Doëlan

Incontournable parmi les incontournables, Doëlan est un paysage de carte postale. Aventurez-vous le long du GR®34 ou bien installez-vous à une terrasse le long des quais pour profiter du spectacle offert par ce port d'exception ! Le début de matinée est plus propice pour une balade au calme…
Le service culturel de Clohars-Carnoët propose des visites guidées autour des peintres à Doëlan pendant la période estivale.

LES « TRÉSORS CACHÉS »

Le Moulin du Roc'h (Arzano)

Un lieu magique sur les bords du Scorff, et pourtant méconnu, le Moulin du Roc'h est de ces lieux où le temps s'arrête. Et ce n'est pas la guinguette présente tous les dimanches de l'été qui enlèvera le charme de ce site. Un lieu bucolique qui est une bonne adresse de pique-nique…

Les pierres de Coadry (Scaër) (9)

Une pierre miraculeuse ? Peut-être… Il faut dire que son étonnante forme en croix peut alimenter les légendes ! Une curiosité à découvrir dans la chapelle du même nom, ou bien au hasard des chemins qui borde l'édifice.

Les jardins de Treuscoat (Scaër) (2)

Une idée pour se vider la tête ? Quoi de mieux qu'un environnement apaisant entouré d'arbustes et fleurs. Découvrez la richesse botanique de ces jardins aménagés avec goût. De découverte en découverte, vous ne verrez pas le temps passer.
jardin-des-korrigans.fr

LES COUPS DE CŒUR DE L'OFFICE DU TOURISME

Le nouveau tracé du GR®34 à Riec-sur-Bélon (8)

Le GR®34 n'a plus de secrets pour vous ? Il reste encore une petite partie qui doit encore vous être inconnue. Après des années d'attente, il est enfin ouvert ! Le tracé reliant le petit port de Rosbras à la chapelle de Tremoor vous offre de magnifiques et uniques points de vue sur la ria de l'Aven. A découvrir dès que possible !

La plaine de Troyzol pour se rafraîchir (Saint-Thurien)

Un endroit hors du temps, sur les bords de l'Isole, où jeunes et moins jeunes peuvent y mettre les pieds (voir plus) dans l'eau ! La guinguette dans la plaine de Troyzol anime ce lieu aussi inattendu que calme ! Profitez des concerts organisés pendant l'été pour passer une soirée inoubliable…

Réouverture du Manoir de Kernault (Mellac) (6)

Dragons, licornes et créatures en tout genre ont investis le grenier à pans de bois du Manoir de Kernault, pour sa réouverture après 2 ans de travaux. L'occasion de découvrir de nouveaux espaces d'accueil ou de redécouvrir le parc pour une balade ressourçante.
www.cdp29.fr

La ria de Merrien et son parcours-découverte patrimoine en famille (Moëlan-sur-Mer) (7)

Les eaux de la ria de Merrien aux couleurs turquoise invitent à prendre masques et tubas pour voir ce qu'elles cachent… Pour ceux qui restent plus terrestres, les parcours-découverte en famille offrent de bons moments entre sous-bois et falaises face à la mer. Pour faire marcher les jambes et le cerveau !
Les parcours-patrimoine sont disponibles dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme ou téléchargeables sur
www.quimperle-lesrias.bzh



Restauration

PETRA PO ? (VOUS PRENDREZ QUOI ?)

Depuis mi-avril, Clément Frilley vous accueille aux halles et vous propose des crêpes au blé noir ou au froment. Des crêpes sucrées pour le goûter, ou des salées pour le midi et le soir (complète, andouille, fondue de poireaux, oignons…), mais aussi du cidre local, des boissons chaudes, des pâtisseries bretonnes (far, kouign-amann, gâteau breton) et même des kits pour préparer vos crêpes à la maison ! Chaque semaine il propose une crêpe «signature» différente avec des recettes et des garnitures plus originales que les crêpes classiques. À noter que Clément parle breton et a plaisir à prendre vos commandes et échanger avec vous en français comme en breton ! ●

Petra Po ?
Halles de la place Hervo
Ouvert mardi, vendredi et samedi de 11h à 13h30 et de 18h à 20h ; mercredi et dimanche de 11h à 13h30
FB : Petra Po
Insta : @petra_po_quimperle
06 65 28 82 39



Mist-Maker

La boutique s'est déplacée de la rue Génot à la place Saint-Michel afin de bénéficier d'un espace plus grand. Objectifs : proposer un plus large choix de produits et disposer d'un espace détente plus confortable. Experte de la cigarette électronique, l'enseigne propose également une exposition permanente de peintures SDCréations Indus, amenée à se renouveler régulièrement. ●

Mist-Maker
10 rue Paul Gauguin
02 98 71 42 99
FB : Mist-Maker (Quimperlé)



Tamashop continue de grandir et traverse la rue

Le commerce de vêtements de Julie et Jérôme Fromaget s'est installée place Carnot. Alors que la boutique était présente depuis avril 2022 au 6 rue de la Tour d'Auvergne, le duo a fait face à un succès tel qu'un local plus grand était indispensable. Ravis de leur nouveau local et du dynamisme de notre cité, Julie et Jérôme sont particulièrement attachés à maintenir et développer leur activité en centre-ville. Désormais implantés au 3 place Carnot, ils garderont le local d'en face jusqu'à février (au moins) et y organiseront des ventes éphémères en braderie sur les anciennes collections. ●

Tamashop
3 place Carnot
Mardi, vendredi et samedi, de 10h à 18h30 ; mercredi de 10h à 13h et jeudi de 14h30 à 18h30
www.tama-shop.fr/
www.instagram.com/tamashop___/
contact@tamashop.fr

Feel Good

Quimperloise de naissance, Romane Chuine vous accueille à l'ancien emplacement de la mercerie «Au fil des aiguilles», du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. L'enseigne est spécialisée dans la vente de produits à base de CBD (tisane, boissons, cosmétiques, huiles, fleurs…). ●

Feel Good
9, Place Hervo / 06 41 06 40 35 / www.feelgood-cbd.fr
Insta : @feel_good_bzh



Klervi, la couturière de la rue Génot

Klervi Jolivet propose des services de coutures et retouches aux particuliers mais aussi aux boutiques de vêtements de la rue Génot ou des alentours. Cette couturière qui a fait sa formation au lycée de Roz Glas travaille sur tous type de textiles et il est possible de lui passer commande pour des créations de vêtements en lui fournissant les patrons. ●

Klervi Couture et Créations
14 rue Génot
Lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
FB : Klervi Couture et Créations

DANS LES HALLES DE LA VILLE, ON PEUT DÉSORMAIS CONSOMMER SUR PLACE

Afin de pouvoir se restaurer sur place, une stalle des halles a été aménagée et transformée par la Ville en espace de convivialité avec des tables et des chaises. La Ville a également choisi de piétonniser en grande partie la place Hervo durant l'été afin que les commerçants (qui proposent notamment de la restauration à emporter) puissent y installer des tables. À noter que depuis l'installation du crêpier, tous les stands des halles de la place Hervo sont occupés ! Très apprécié des Quimperloises et Quimperlois, ce lieu géré par la Ville, a vu ses horaires élargis l'après-midi pour répondre aux demandes des commerçants et de leurs clients.



PARCOURS DES CRÉATEURS 2023

Promouvoir les artistes et artisans d'art de la ville. C'est l'objectif du parcours des créateurs édité chaque été par la Ville. De haute en basse-ville, dans un rayon de moins de 10 minutes à pied au cœur de la cité historique, suivez ce parcours et venez rencontrer les 12 créateurs référencés.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



Loisirs

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU PARC DES GORRÊTS

Cet espace vert en cœur de ville poursuit sa mue. Avec l'installation d'une tyrolienne fin mars et de nouveaux agrès sportifs fin mai, il propose désormais des jeux pour tous les âges.



34 mètres. C'est la longueur de la tyrolienne à destination des 7-14 ans qui complète un peu plus l'offre de jeux du parc des Gorrêts, tant fréquenté et apprécié des familles. La tyrolienne s'ajoute ainsi à la structure multi-jeux, aux balançoires et au tourniquet installés en 2020 et 2021 et accessibles aux enfants en situation de handicap. À proximité de ces jeux, des agrès sportifs (vélo elliptique, rameur...) sont venus s'ajouter à l'aire de street work out installée en 2021 afin d'encourager la pratique de sport libre, en plein air. L'installation par l'entreprise guideloise Synchronicity a représenté un coût de 16 000 €. Celle des agrès sportifs, réalisée par Breizh Trax (Moëlan-sur-Mer), représente un coût d'environ 30 000 €. Terrassement, réalisation de dalles béton ou encore mise en place du mulsh : les services municipaux ont également largement contribué à l'opération.



LES BONNES RÈGLES FONT LES BONS VOISINS !

Les beaux jours sont revenus et les activités à l'extérieur sont privilégiées, alors n'oublions pas d'adopter les règles de vie commune, essentielles au vivre-ensemble !

> Les travaux dans les propriétés privées à l'aide d'outils (comme les tondeuses, perceuses, bétonnières...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

> Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Les feux et fumées nuisent à la qualité de vie et à l'environnement, la propagation des fumées peut notamment incommoder vos voisins et un feu mal maitrisé ou non surveillé peut déboucher sur un incendie.

> Chacun se doit d'entretenir son terrain pour ne pas créer de troubles au voisinage et occasionner des préjudices. Rappelons aussi la nécessité d'élagage de vos branches bordant les lignes téléphoniques et électriques.

MUSIQUE

Vainqueur de l'International Blues Challenge de Memphis l'année dernière, The Wacky Jugs montera sur la scène des Mercredis musicaux, le 9 août dans le parc de la mairie. Mais pour son chanteur, Jack Titley, le groupe breton trouve son inspiration dans bien d'autres styles musicaux.

Des champions du monde en concert à Quimperlé

Comment The Wacky Jugs s'est retrouvé à participer au championnat du monde de blues ?
Nous avons sorti un album en 2020 (« Wired, Wild and Wicked ») dont nous étioins très fiers et nous l'avons envoyé à toutes les radios et tous les magazines « blues » de France. Nous avons eu de supers articles sur le disque, ce qui nous a permis de nous faire remarquer. Nous avons postulé à deux tremplins…que nous avons remportés ! L'un deux, à Cléon (76) était un pré-tremplin : les vainqueurs de ce concours partaient à Memphis représenter la France au championnat du monde. En ayant le droit de partir là-bas, nous avions l'impression d'avoir déjà gagné quelque chose. Aucun de nous n'avait fait un voyage de ce genre avant !

Qu'est-ce que vous avez ressenti en gagnant l'International Blues Challenge ?
Nous sentions bien qu'on allait faire quelque chose car nous avions une originalité musicale par rapport aux autres groupes. Mais de là à gagner ! Après une semaine de concerts nous étions tellement fatigués qu'après celui de la finale je me suis à moitié endormi… et je me suis fait réveiller lors de l'annonce des gagnants ! C'était une très grosse surprise, et nous avons mis du temps à nous rendre compte de ce qui nous était arrivé. Mais d'ailleurs, cela fait un an, et nous ne sommes plus les champions du monde en titre.

D'où vient le nom du groupe ?
« Jugs » c'est la cruche en anglais. Dans les années 1920-1930, un style est apparu avec la « Jug band music ». Contrairement aux bluesmen qui jouaient souvent en solo, ceux-là étaient vraiment des



groupes et faisaient la fête tout le temps. Ils soufflaient dans des cruches à alcool de maïs pour faire les basses de leurs chansons. Quand j'ai rencontré notre joueur d'harmonica, Gurvan Leray, nous avons eu envie de nous inspirer de ce style-là.

Quels sont les artistes qui vous inspirent le plus ?
À la base, notre répertoire vient beaucoup du Memphis Jug Band. C'est d'ailleurs ce qui nous a fait sortir du lot lorsque nous étions au championnat du monde car nous jouions la musique de Memphis d'il y a cent ans. Il y a aussi Gus Cannon mais nous sommes aussi pas mal inspirés par les premiers bluesmen : Sonny Boy Williamson, Leadbelly, ou encore Sleepy John Estes qui était accompagné par une mandoline et que je joue également.

Qu'est-ce qu'apporte l'accordéon au son de votre groupe ?
Nous avons joué à trois pendant plusieurs années et un jour, nous avons ajouté une batterie. J'ai créé un groupe en parallèle The Bizness, dans lequel un accordéoniste est venu jouer. On l'a invité naturellement à jouer avec The Wacky Jugs et le résultat était fantastique avec une touche de La Nouvelle Orléans, de musique cajun et de Zydeco. Cela nous a permis de travailler dans d'autres sens et de sortir des sentiers battus. Nous avons été champions du monde de blues, nous aimons beaucoup le blues mais nous aimons surtout mélanger les genres et jouer dans des endroits différents. ●

En concert lors
des Mercredis Musicaux
Mercredi 9 août
20h00

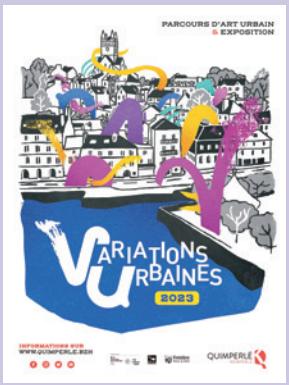
Dans le parc de la mairie
GRATUIT

AGENDA



Don du sang
LUNDI 11 ET MARDI 12 JUILLET
Espace Benoîte-Groult

CULTURE



Expo Variations urbaines
DU 1ER JUILLET
AU 4 NOVEMBRE
Médiathèque

Expo Retour à Babel
Mona Kerloff
DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 23 JUILLET
Présidial

Salon d'auteurs Mona Kerloff
DIMANCHE 23 JUILLET
Quai Surcouf



Expo Fabrice Thomas
DU LUNDI 10 JUILLET AU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
Coiffeur/barbier Eric Berlinson

Spectacle et initiation aux danses bretonnes
> MARDI 25 JUILLET
> JEUDI 17 AOÛT
Place Charles de Gaulle, 20h

Concert Ansaxony
VENDREDI 4 AOÛT
Hôpital Frémeur

Fest Noz Lothéa
SAMEDI 12 AOÛT
Chapelle de Lothéa

Expo Maštabilo
DU LUNDI 4 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 5 NOVEMBRE
Coiffeur/barbier Eric Berlinson

Journées européennes du patrimoine
SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

ASSOS

Kermesse de l'Institut médico-éducatif (IME)
VENDREDI 7 JUILLET
Institut médico-éducatif

Kermesse des 40 ans du multi-accueil Capucine
SAMEDI 8 JUILLET
Dès 14h30
Espace Benoîte-Groult

Fête du Gorréquer
VENDREDI 14 JUILLET
Gorrésquare

Forum des associations
SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Espace Benoîte-Groult

Randonnée Lutte contre la maladie
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
Parking Auberge de Toulfoën

Les Festives de Bois-Joly
SAMEDI 16 SEPTEMBRE
De 12h à 18h
EHPAD de Bois-Joly

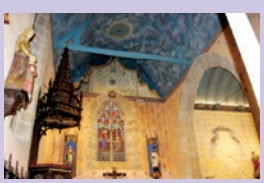
Vide-greniers Chats sans toi
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
Parking Leclerc

Vide-greniers du FC Quimperlois
DIMANCHE 16 JUILLET
Parking Leclerc

Troc et puces de l'Union Cycliste Quimperloise
DIMANCHE 30 JUILLET
Parking Leclerc

VISITES

Promenade autour de nos rivières
MARDIS 11 JUILLET
ET 8 AOÛT – 17H
Prairie Saint-Nicolas



Visite guidée de la chapelle Saint-Eutrope
par Alain Pennec
JEUDI 20 JUILLET – 14H30
Hôpital Frémeur

Découverte botanique en forêt de Toulfoën
JEUDI 3 AOÛT – 14H30
Parking Auberge de Toulfoën

SPORT

Initiation à la boule bretonne
JEUDIS 6 JUILLET ET 31 AOÛT
de 14h30 à 16h30
Boulodrome

Pétanque
Concours triplettes mixtes
DIMANCHE 30 JUILLET
Boulodrome

Tournoi U17 national FC Quimperlois
SAMEDI 19 AOÛT
Stade Jean Charter

Tournoi U17 régional FC Quimperlois
SAMEDI 26 AOÛT
Stade Jean Charter

Karaté
50 ans du club
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
Salle des Cordiers



ET AUSSI !

Dans le dépliant que vous trouverez dans les accueils municipaux et dans les commerces, découvrez les événements culturels de l'été proposés par la Ville. Le document est également consultable en ligne sur le site de la Ville www.quimperle.bzh.

HISTOIRE

En activité en basse-ville de 1898 à l'après-guerre, les anciennes Fonderies Rivière font pleinement partie de l'histoire industrielle de notre cité. Aujourd'hui au cœur d'un projet de création de tiers-lieu (p. 5), le site a en effet accueilli l'usine de matériel agricole Savary et la fonderie Rivière et Cie, mais pas seulement.

Le site des anciennes Fonderies continue sa mue

Alexis Savary aux origines du lieu

Industriel, inventeur, maire de Quimperlé et sénateur du Finistère, Alexis Savary (1851-1899) est à l'origine de la création d'un petit atelier rue de Pont-Aven puis de l'implantation d'une usine de fabrication de métal sur la rive droite de l'Isole en 1875. Alors que l'agriculture se transforme avec la mécanisation, Savary joue un rôle de pionnier en proposant des machines innovantes pour développer l'agriculture et la production bretonne, axée sur la polyculture. Dans les années 1890, en forte concurrence, Savary se voit dans l'obligation de diversifier ses activités et d'augmenter ses surfaces d'atelier qu'il implantera ainsi sur l'autre rive de l'Isole. Une nouvelle production pour les chemins de fer, le génie militaire, les postes et télégraphes se développe, ainsi que du matériel scolaire (tableaux, pupitres, bancs, chaises, encriers, de manière ergonomique, en employant le fer et le bois). Le succès est au rendez-vous, et l'entrepreneur remporte de nombreux prix dans des concours nationaux.





Louis-Evariste Rivière lui donnera son nom

En 1897, suite à un incendie qui ravage son usine, Savary décide de développer son activité, en adjoignant aux nouveaux locaux une fonderie, permettant de moins dépendre des producteurs de fonte. Il s'associe à Louis-Evariste Rivière (1868-1931) et le site des fonderies s'implante sur le lieu d'anciennes tanneries acquises par Savary. L'activité s'y développe rapidement, avec l'agrandissement de l'usine du Gorréquer (25 000 m^2 en 1898). Le décès de Savary en 1899 n'interrompt pas la prospérité du groupe, qui continue à remporter de nombreux concours. Pendant les deux guerres, l'usine est convertie en usine d'armement (grenade, bus...). Elle s'agrandit en 1939 avec l'acquisition d'un terrain proche de la gare, à Kergostiou. Les conditions de travail sont pénibles voire harassantes (poussière, chaleur, poids à soulever...) mais s'améliorent à partir des années 1930, avec des vestiaires, des réfectoires, un raccourcissement du temps de travail, des congés payés...



L'après-fonderie s'écrit encore

Dans les années 1940, l'usine du Gorréquer emploie environ 200 personnes et celle de Kergostiou 300, mais le déclin progressif du site en basse-ville conduit à sa fermeture après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1960, les dernières usines de la basse-ville ferment leurs portes, et plusieurs autres sociétés se succèdent alors sur le site. Les Meubles Le Grand (menuiserie et fabrique de meubles) y sont en activité à partir de 1961. Des activités de serrurerie (Le Guyader) y apparaissent également. Enfin, on trouve entre 2009 et 2015 une activité de vente et de réparation de véhicules sur une partie de la parcelle. Bien qu'il ne subsiste peu de vestiges de cette société, l'usine Savary et la fonderie Rivière ont laissé leur empreinte dans la mémoire collective. L'histoire du lieu continue néanmoins de s'écrire avec le projet en cours de création de tiers-lieu.

Références bibliographiques :
- Étude de l'Inventaire général, Région Bretagne (Christel Douard)
- Étude historique, mémorielle et documentaire (INFOS) agence Ginger Burgeap pour la Ville de Quimperlé 2021
- Quimperlé, prestige d'une cité bretonne – Les rues du château et du Gorréquer, Société d'histoire du Pays de Quimperlé, pp386-393
- Maguer C., Mémoire en images – Quimperlé tome 2, page 79
- Pennec, Alexis Savary (1851-1899), un grand maire de Quimperlé, Histoire et Patrimoine de Kemperle, Bulletin n°49, Novembre 2020
- Ronan Le Quéau et Yves Provost, Le feu chez Rivière, TéléVro Kemperlé

En direct du Conseil municipal



SÉANCE DU 22 MARS 2023

Budget
Le Conseil municipal a adopté le budget de la Ville 2023. Comme évoqué dans le dernier magazine, ce budget est fortement marqué par l'explosion des coûts de l'énergie qui contraint le budget de fonctionnement de la Ville. Les investissements sont ciblés et priorisés autour de 3 principes : un haut niveau de cofinancement avec d'autres partenaires pour réduire l'impact des projets sur son budget, la poursuite des projets déjà lancés, les investissements dans les transitions écologiques et sociales.

Equipements
La Ville sollicitera l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour 3 opérations qu'elle souhaite mener : la rénovation et transformation des accueils périscolaires de Kersquine, la rénovation de l'éclairage LED de la salle des Cordiers, la sécurisation des voies communales par la modernisation de l'éclairage public.

Solidarité
> La Ville et son CCAS, Quimperlé Communauté, Finistère Habitat, le GCSMS Apajh 22-29-35 et les PEP 29 se sont associés autour d'un projet d'habitat : la construction d'une résidence intergénérationnelle en plein cœur de ville, rue Leuriou. Si Finistère Habitat est maître d'ouvrage des logements, la délibération adoptée lors de cette séance visait à lui transférer également la maîtrise d'ouvrage de la salle associative pour pouvoir engager les travaux.
> Dans le cadre du fonds de concours du Ministère des Affaires étrangères FACECO « Turquie – Syrie », les élu·e·s ont décidé à l'unanimité de l'attribution d'un don de 1 000 € pour soutenir les populations victimes des séismes en Turquie et Syrie le 6 février.

Redynamisation du centre-ville
Pour embellir son centre historique, le Conseil municipal a adopté 2 subventions pour ravalement au profit de deux propriétaires d'immeuble boulevard de la gare et rue de Clohars (5 955,82 € au total) et une subvention pour modification d'enseigne commerciale rue Ellé (190€).

Travaux
Les découvertes de vestiges lors des fouilles archéologiques de 2022 ont amené l'État à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique complémentaire, sur les abords du futur conservatoire de musique et de danse de Quimperlé Communauté. La délibération votée à l'unanimité visait à adopter la convention qui lie la Ville et l'Inrap dans le cadre de ce diagnostic archéologique d'une emprise de 2 100 m².

Culture
> La Ville développe cette année un parcours artistique d'art urbain au cœur de notre cité. 5 artistes sont invités à y créer une œuvre, chacun dans un lieu du centre-ville : Levalet, le duo MonkeyBird, Yoldie, L'Outsider et Tarek Benaoum. Objectif : sortir l'art des lieux d'exposition pour le rendre accessible. Les élus du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité le plan de financement de cette proposition culturelle.
> Les élu·e·s du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité la convention de partenariat entre la Ville et l'association Enez Fest. Une subvention exceptionnelle de 3000 € a été accordée dans le cadre du projet d'art urbain et une aide à la création artistique dans le cadre du festival.

Jumelage
A l'occasion du 60e anniversaire du Traité de l'Élysée signé par le Chancelier Konrad Adenauer et le Président Charles de Gaulle en 1963, les élu·e·s du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité une déclaration réaffirmant le lien de la Ville avec sa partenaire allemande de Geilenkirchen.

Égalité femmes-hommes
Depuis le 8 mars 2018, la Ville est signataire de la charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Mise à jour fin 2022, 9 articles y ont fait leur apparition pour prendre en compte les nouveaux enjeux apparus depuis la version de 2006. Les élu·e·s du Conseil municipal ont décidé à l'unanimité d'adopter cette nouvelle version de la charte.

SÉANCE DU 31 MAI 2023

Culture
> La Ville de Quimperlé souhaite étendre la médiathèque, afin de créer une ludo-médiathèque avec une organisation, un accueil et des horaires communs. Une équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue en septembre 2023. L'ouverture de l'équipement est programmée au deuxième semestre 2026. Le plan de financement prévisionnel a été adopté. Le coût prévisionnel total de ce projet est estimé à 1 339 925 € HT et la Ville sollicitera des subventions auprès d'autres financeurs pour réaliser le projet.
> Les élu·es ont décidé de verser une subvention de 11 000 € à l'association Dañserien Ha Sonerien Bro Kemperle (Bagad et Bagadig) afin de contribuer au financement des travaux de sécurisation de la falaise au-dessus de son local. Ce dernier a en effet subi un effondrement de terre ainsi qu'une dégradation de la falaise en mars 2022. Sur proposition de la Ville, l'association avait été relogée d'urgence au centre Guéhenno et a pu ainsi continuer son activité. L'association sollicitera d'autres collectivités (Quimperlé Communauté, Département du Finistère, Région Bretagne…) et compte lancer un appel aux dons auprès des habitantes et habitants.
> Les élu·e·s ont approuvé la convention de partenariat entre Quimperlé Communauté, Le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (Le Fourneau) et la Ville, pour la tenue du Festival Les Rias du 29 août au 1er septembre 2023. Pour cette nouvelle, Quimperlé accueillera 4 journées de spectacles sur 8 sites (plusieurs spectacles par site).

Travaux
Avec un bilan énergétique négatif, les ateliers municipaux nécessitent d'être rénovés. Des travaux (isolation, chauffage) seront réalisés pour un coût de 136 349 € HT, avec le soutien de la DSIL 2022 (Etat). La Ville va également solliciter le Fonds Vert.

Égalité femmes-hommes
À l'est de Quimperlé, un nouveau quartier va voir le jour : Stang an Aman. Plusieurs rues porteront des noms de femmes et d'hommes féministes parmi lesquels Simone Veil ou Anne Sylvestre. Les élu·e·s ont ajouté à cette liste le nom de l'anthropologue et ethnologue Françoise Héritier.

Environnement
Face à la Maison France Services, le site de Kerjégu fait l'objet d'une requalification de l'espace public. Souhaitant affirmer la présence structurante du ruisseau dans sa composition, les élu·e·s ont donné leur accord pour que cet espace soit dénommé le « Vallon du Dourdu ».

Sport
Licencié au Canoë Kayak Club De Quimperlé depuis son plus jeune âge, le champion Nicolas Gestin est en lice pour participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024. En parallèle de sa préparation il poursuit son cursus universitaire à l'école d'urbanisme de Paris. Afin de le soutenir, l'Agence Nationale du Sport co-finance l'emploi de Nicolas Gestin par le club de Quimperlé. La Ville versera au club une subvention exceptionnelle de 3 000 €, participant ainsi à ce qu'il puisse salarier cet athlète qui fait la fierté notre cité.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> MERCREDI 5 JUILLET
> MERCREDI 20 SEPTEMBRE

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh

Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook /VilleQuimperle et le compte Twitter @QuimperleVille.

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur www.astydeme.fr/conseil-quimperle. Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur www.quimperle.bzh.



Débattre

Pour tenir compte des délais de fabrication de ce magazine, ces tribunes ont été rédigées avant le 10 juin 2023

Quimperlé d'abord

L'ATTRACTIVITÉ DE QUIMPERLÉ SOUVENT ABORDÉE EN CONSEIL MUNICIPAL. QUELLE VILLE VOULONS-NOUS ?

L'attractivité s'apprécie à divers niveaux.
Les aménagements publics sont à l'évidence un atout majeur. Une ville-centre avec hôpital, équipements sportifs, culturels, écoles de la maternelle au supérieur, patrimoine historique, services publics nationaux ou locaux, associations dynamiques doit pouvoir accueillir des familles mais en prenant bien soin d'équilibrer les différentes catégories sociales. Il est primordial que les familles « moyennes » ou « moyennes supérieures » puissent s'installer à Quimperlé. La municipalité doit proposer une politique qui permet de sortir du slogan habituel aujourd'hui dépassé : « Quimperlé, ville ouvrière ! ». Ce concept, aujourd'hui, est inadapté.
Pour l'équilibre social de la population, pour les investisseurs, comme pour les touristes, il convient de rendre notre cité plus accueillante, attirante et agréable à vivre.
Pour ce faire, la mission première des élus consiste à améliorer la sécurité des personnes et des biens. Ne laissons pas notre commune glisser inexorablement vers le toboggan funeste des incivilités, de la délinquance.
C'est la raison pour laquelle, élu depuis 2008, je revendique l'installation de caméras de vidéoprotection comme le souhaite la Gendarmerie elle-même. Un outil de dissuasion et d'élucidation de certaines activités répréhensibles. Prenons aussi toutes les dispositions pour interdire la consommation d'alcool et de drogues sur la voie publique. Notre cité y gagnerait en termes d'image et de réputation.
Le déploiement des encombrants sur les trottoirs, les chaussées, l'insuffisance des collectes ménagères notamment en période estivale participent à la dégradation de notre environnement.
Jusqu'à quand faudra-t-il attendre la réaction de notre intercommunalité ?
Je veux terminer sur un sujet d'actualité. Les recettes de la taxe foncière sont supportées, pour l'essentiel, par les seuls propriétaires. Si la situation que nous subissons en 2023 est la conséquence de décisions hors contexte local, il serait bon que l'intercommunalité la prenne en compte. Ne convient-il pas, comme je l'ai proposé en Conseil municipal, de différer l'augmentation prévue en 2023 des prix de l'eau et de l'assainissement pour ne pas alourdir davantage la facture des Quimperlois.
Serai-je entendu ?

ALAIN KERHERVÉ

Uni·e·s pour Quimperlé

ÉCONOMISONS L'EAU, CE BIEN SI PRÉCIEUX

Parler sécheresse dans une ville connue pour ses inondations peut sembler paradoxal. Pourtant, l'inquiétude sur la ressource en eau, sa quantité, est chaque été plus vive.

Notre ville a en effet besoin des rivières Ellé et Isole pour desservir en eau potable les habitants, les activités commerciales et industrielles. C'est aussi l'eau qui fait l'attrait touristique de notre cité.

Alors comment agir ?

La retenir en hiver ne réglera pas par magie les difficultés de l'été. Des solutions quantitatives ne doivent pas altérer la qualité de notre ressource et provoquer la dégradation de nos espaces naturels. Un prélèvement d'eau supplémentaire en surface réduirait le débit des cours d'eau et donc son apport à l'estuaire.

Les épisodes de chaleur mettent aussi à rude épreuve les milieux aquatiques par l'augmentation de la température de l'eau et la diminution de l'oxygène dissous. Et depuis quelques années, le manque d'eau s'étend également aux mois de septembre et octobre, prolongeant la tension sur la ressource.

Dans ce contexte de dérèglement climatique et de tension accrue sur la ressource, la Ville de Quimperlé a réduit sa consommation, notamment par un plan de gestion différenciée de ses espaces verts. Prairies fleuries, vivaces et autres plantes moins gourmandes en eau remplacent peu à peu les plantes annuelles.

Depuis 2015, près de la moitié de nos massifs horticoles ont été reconvertis en fleurissement durable avec, à la clé, une économie d'environ 130 m^3 d'eau par an. Le nombre de jardinières est passé de 350 à 200, tout en conservant une mise en valeur de notre patrimoine historique.

Mais il nous faut aller encore plus loin. Des tests de récupération d'eau de la piscine pour l'arrosage ont été concluants et des cuves de récupération d'eau de pluie seront installées aux serres municipales et dans d'autres bâtiments municipaux.

Un programme d'actions d'économie est également mis en œuvre dans les bâtiments municipaux.

Ensemble, nous devons prendre conscience de la nécessité de préserver l'eau et travailler à la conservation du bon état de nos rivières. Et ne pas attendre les arrêtés sécheresse pris par les Préfets pour agir collectivement.

« UNI·E·S POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ – MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

QUELLES DÉCORATIONS SUR LES MURS DE VOTRE CHAMBRE À COUCHER ?

Pénurie de logements en Pays de Quimperlé ! Tout participe à décourager les « petits propriétaires » : tracasseries administratives, coûts des travaux, charges d'entretien, hausse des taxes (foncière, abri de jardin), obligation de mise aux « normes européennes », raréfaction des prêts bancaires, hausse des taux d'intérêts, etc.

Les propriétaires d'un bien foncier (non délocalisable vers un paradis fiscal) sont les victimes d'un racket d'État : « tu payes toujours plus… ou tu vends ». D'autres, plus aisés, s'offrent une « résidence de vacances », empêchant alors de trouver un logement, ceux qui veulent rester « travailler/vivre au pays ». La politique de l'accès à la propriété devrait être discutée (élus et citoyens) et les choix devraient être actés par un référendum local. Ainsi l'offre locative est insuffisante ; en outre, la protection des locataires indélicats ou malhonnêtes est parfois dissuasive pour les bailleurs. Les loyers deviennent excessifs… et des gens se retrouvent « à la rue » ou sont obligés d'habiter leur véhicule…

Les salaires n'augmentent pas de 22 % face au « mur financier ». Un contexte économique qui se dégrade, des propriétaires qui ne peuvent ou ne veulent mettre leur bien en location, des résidences secondaires vides, des gens dans la précarité… dont certains deviennent « sans-domicile » …

Les élus locaux doivent rapidement prendre des dispositions pour permettre à chacun.e de se loger : réduire la technocratie asphyxiante, aider par des prêts/subventions pour rénover le locatif (en limitant les loyers), développer des quartiers « d'habitat léger », utiliser le camping municipal à l'année (avec accès aux commodités sanitaires !)

N'est-il pas indécent d'envisager tant de projets coûteux et non-essentiels, alors que des gens dorment sur la dalle ? Sans sanitaires !

Mais peut-être leur a-t-on demandé quelles décorations ils souhaitent… sur les murs de leur chambre à coucher dehors ?

N'attendons pas l'hiver 54 pour agir ; le respect de la dignité humaine incombe à tous… et surtout aux majorités municipales, ici et maintenant, en responsabilité et en transparence. ●

ERIC SAINTILAN, SONIA OLLIVIER, MICHEL TOBIE
ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

VILLE DU VÉLO OU VILLE DES IMPÔTS ?

La municipalité s'enorgueillit de valoriser notre ville jusqu'à en faire une capitale du vélo. La volonté est louable et la multiplication des petits vélos dessinés sur les rues de la ville semble confirmer cette résolution même si quelques esprits chagrins pensaient que les adeptes des deux-roues espéraient plutôt des pistes cyclables sécurisées et si quelques randonneurs ronchons pestent en découvrant que de beaux chemins naturels sont recouverts de bitume au nom du changement de comportement indispensable pour sauver notre belle planète. Qu'il est triste de voir que faire plaisir à une minorité ne fait pas toujours l'unanimité.

La partie non négligeable d'un tel projet, reste bien sûr le volet financier. Si le plaisir de parcourir notre ville à bicyclette réjouit certains, le financement intéresse l'intégralité des contribuables Quimperlois.
Bien sûr, nous avons l'énorme avantage d'avoir une équipe municipale toujours préoccupée par la charge financière. La pédagogie déployée à chaque communication et par voie de presse pour expliquer et marteler aux esprits bornés que les dépenses sont raisonnables, l'investissement indispensable et la masse salariale maîtrisée reste malheureusement parfois incomprise.

Il faut avouer que juste après avoir échappé de justesse au « mur » énergétique et à la banqueroute de la ville grâce à une très courageuse augmentation record des impôts, l'annonce de nouveaux grands projets d'investissements et créations de postes peut laisser songeur.

Un satisfecit tout de même, voir la notoriété de Quimperlé reconnue au niveau national parmi les ténors socialistes et écolos de Paris et Grenoble grâce à cette monumentale augmentation des impôts. Dommage que notre plan vélo n'ait pas reçu la même publicité.
Nous encourageons donc notre municipalité à continuer de peindre des petits vélos dans nos rues mais sans forcément rechercher la notoriété par une nouvelle augmentation d'impôts à l'approche du prochain mur. ●

SERGE NILLY, BRUNO GOENVIC
ET LEUR ÉQUIPE

Juillet 2023

2023



UN ÉTÉ À QUIMPERLÉ

UN HAÑV BA KEMPERLE

www.quimperle.bzh

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Été culturel 2023

QUIMPERLÉ KEMPERLE